



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 24 – 13 août 2021

Faits marquants

Prise en charge des tests Covid : Le 11 août, le Conseil fédéral a proposé la fin du remboursement par la Confédération, à partir du 1^{er} octobre 2021, des tests antigéniques rapides pour les personnes asymptomatiques ainsi que des cinq autotests par mois pour les personnes non vaccinées ou guéries de la Covid. Les enfants jusqu'à 12 ans et les personnes qui ne peuvent pas se faire vacciner ne seraient pas concernés par cette mesure, et les tests répétés dans les écoles et les entreprises resteraient pris en charge par la Confédération. Ces adaptations ont été mises en consultation auprès des cantons et des commissions parlementaires et le Conseil fédéral devrait prendre sa décision définitive le 25 août.

Covid-19

Situation sanitaire, le 13 août à 13h :

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
Vendredi 13 août	735 375	10 424
Jeudi 12 août	733 275	10 422
Mercredi 11 août	731 148	10 415
Mardi 10 août	729 024	10 413

Vaccination : Le 9 août, l'agence suisse des produits thérapeutiques Swissmedic a autorisé l'utilisation du vaccin de Moderna pour les mineurs âgés de 12 à 17 ans. Selon l'étude clinique menée par Swissmedic, l'efficacité du vaccin contre la Covid-19, 14 jours après la deuxième dose, serait de 93%. Pour mémoire, la vaccination est ouverte aux personnes âgées de 12 ans et plus dans l'ensemble de la Suisse depuis le 22 juin.

Aide humanitaire : Le 12 août, la Confédération a annoncé avoir envoyé du matériel sanitaire au Vietnam, dont des respirateurs et des tests antigéniques, pour une valeur de 5 M CHF.

Economie

Inflation : En juillet 2021, l'indice des prix à la production et à l'importation a progressé de 0,5% en glissement mensuel et de 3,3% en glissement annuel.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 12/08	Var. vs 05/08
EUR/CHF	1,084	+1%
USD/CHF	0,924	+1,8%
SMI	12 429,170	+1,9%
Taux 10a	-0,40	+3pb

Chômage : Le taux de chômage en Suisse au sens du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) est resté stable à 2,8% en juillet 2021.

Chômage partiel : Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), environ 260.000 personnes étaient inscrites au chômage partiel en mai 2021, soit une baisse de 15% en glissement mensuel.

Finances publiques : Selon les estimations du Département fédéral des finances (DFF), le déficit public de la Confédération pourrait s'élever à environ 17,4 Mds CHF (soit 2,5% du PIB suisse) en 2021, contre 15,8 Mds CHF en 2020. Celui-ci s'expliquerait principalement par le montant des dépenses liées aux mesures économiques et sanitaires visant à atténuer les conséquences du Coronavirus, qui pourraient atteindre 16,4 Mds CHF sur l'année en cours, contre 14,7 Mds CHF en 2020.

Relations UE-Suisse : Le 11 août, le Conseil fédéral a proposé au Parlement de débloquer la contribution de la Suisse en faveur de la cohésion européenne. Cette contribution, qui s'élève à 1,3 Mds CHF, devrait participer à la réduction des disparités économiques et sociales dans certains Etats membres de l'UE ainsi qu'à l'amélioration de la gestion des flux migratoires. Pour mémoire, le Parlement avait déjà approuvé le principe de la contribution en décembre 2019, mais sa mise en œuvre était restée bloquée car le législateur helvétique l'avait conditionnée à la suppression de « mesures discriminatoires » de l'Union européenne à l'encontre de la Suisse.

Fiscalité : Le 11 août, le Conseil fédéral a transmis au Parlement pour ratification l'accord entre la Suisse et l'Italie relatif à l'imposition des travailleurs frontaliers qui avait été signé le 23 décembre 2020. Cet accord prévoit que la Suisse conservera 80% (contre 61% actuellement) des impôts prélevés sur les revenus des « nouveaux » frontaliers italiens qui commenceront à travailler dans le pays après l'entrée en vigueur du texte. Ces derniers pourront aussi être soumis à l'impôt en Italie qui devra, le cas échéant, éliminer la double imposition. Pour mémoire, les frontaliers italiens actuels sont exclusivement soumis à l'imposition de leurs revenus en Suisse, mais 39% de l'impôt prélevé est reversé aux communautés limitrophes italiennes.

Sécurité sociale : Le 11 août, le Conseil fédéral a approuvé une nouvelle convention de sécurité sociale entre la Suisse et le Royaume-Uni qui vise à assurer la coordination de leurs assurances sociales. Cette convention doit garantir aux assurés un accès facilité aux prestations de sécurité sociale des deux pays et une égalité de traitement. Elle entrera en vigueur une fois ratifiée par les parlements des deux États.

Secteur financier

Bourse : Selon Jos Dijsselhof, le CEO du gérant de la place boursière suisse SIX, la reconnaissance mutuelle de l'équivalence des réglementations boursières entre la Suisse et le Royaume-Uni entrée en vigueur en février 2021 a permis de ramener à 25% la part du négoce en actions suisses opéré sur les plateformes multilatérales de négociation à Londres (contre 30% avant la perte de l'équivalence boursière avec l'Union européenne).

Banque : Credit Suisse a poursuivi les remboursements liés à l'affaire Greensill en procédant au paiement annoncé de 0,4 Mds USD au bénéfice des détenteurs de parts dans ses fonds liés à la société d'affacturage britannique en faillite. Le montant total des remboursements effectués par le groupe bancaire s'élève désormais à 5,9 Mds USD.

En outre, Credit Suisse s'apprête à proposer l'entrée d'Axel Lehmann, ancien cadre du concurrent UBS, et de Juan Colombas, cadre d'ING, comme membres non exécutifs de son conseil d'administration. Axel Lehmann devrait prendre la présidence de la commission de l'organe de surveillance chargée de la gestion des risques.

Secteurs non financiers

Hôtellerie : Le groupe hôtelier français Accor prévoit d'ouvrir entre 30 et 40 établissements en Suisse dans les deux prochaines années. Selon les estimations du groupe, entre 10 et 15 nouveaux hôtels devraient être construits sur cette période. Pour le moment, aucun détail sur le budget de cette expansion n'a été communiqué.

Environnement : Le 11 août, le Conseil fédéral a communiqué sa position relative au contre-projet direct à l'initiative pour les glaciers. Le contre-projet du Conseil fédéral poursuit un objectif similaire à la proposition initiale en posant l'objectif d'une réduction à zéro net des émissions de gaz à effet de serre du pays, mais elle ne prévoit pas d'interdiction générale des énergies fossiles à compter de 2050, avançant des raisons de sécurité liées à l'approvisionnement de l'armée et des services de secours.

Automobile : En juillet 2021, environ 19.000 nouveaux véhicules ont été immatriculés, accusant une baisse de 14% en glissement annuel, notamment en raison de la pénurie mondiale des semi-conducteurs.

Cosmétique : La société d'investissement suisse Perrot Duval Holding a annoncé le rachat de l'entreprise franco-allemande Polystone Chemicals, spécialisée dans la cosmétique décorative. Le montant de la transaction, qui devrait se clôturer en septembre, n'a pas été dévoilé.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Christian GIANELLA
Rédacteurs : Mathilde HEITZ, Antoine BOCOgnANO, Yann RIEGEL

Pour s'abonner : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay